



Syndicat UNSa Territoriaux Ville de Marseille

64 rue de la Joliette

13002 Marseille

Tél 06 32 28 91 22 / 04 91 14 55 90

unsaterritoriaux@marseille.fr

marseille.unsa-territoriaux.org

Le 23/04/2026

Rejoignez-nous sur
facebook

P'tit Rapporteur n°91

Comité Social Territorial du 20 Avril 2026

Présents Messieurs : Joël Canicave (2ème Adjoint au Maire), Antoine François (Cabinet du Maire), Thomas Roller (Conseiller municipal délégué aux ressources humaines et au dialogue social), François Poupard (DGS), Matthieu Cordier (DRH)

Notre déclaration préalable

« Permettez-nous tout d'abord, au nom de notre organisation syndicale, d'adresser nos félicitations à la nouvelle mandature issue des élections municipales de mars 2026.

Si cette mandature s'inscrit dans la continuité de la précédente, elle ouvre néanmoins une nouvelle étape, porteuse d'attentes fortes de la part des agents de la collectivité. Cette continuité doit être une force, notamment pour consolider les acquis, mais elle doit également être l'occasion de franchir un cap en matière de dialogue social.

Car au-delà de sa simple existence, le dialogue social doit aujourd'hui être renforcé, approfondi et surtout pleinement opérationnel. Il ne peut se limiter à un cadre formel : il doit devenir un véritable levier d'échange, d'écoute et de co-construction, permettant d'apporter la stabilité et surtout des réponses concrètes aux attentes des agents.

Dans ce contexte de transformation des organisations et des attentes croissantes en matière de reconnaissance professionnelle, il apparaît nécessaire d'aborder les difficultés concrètes auxquelles font face les agents au quotidien dans le contexte économique actuel.

Celui-ci est marqué par une inflation persistante, fortement aggravée ces derniers mois par les tensions internationales et leurs répercussions sur les marchés de l'énergie, entraînant une hausse significative des prix des carburants et des dépenses contraintes du quotidien.

Cette situation pèse directement et durablement sur le pouvoir d'achat des agents, en particulier pour celles et ceux contraints d'utiliser leur véhicule quotidiennement pour leurs trajets domicile-travail.

A ce propos, l'ensemble des organisations syndicales ont été reçues au niveau national dans le cadre des discussions relatives au pouvoir d'achat et à la fonction publique.

Force est de constater qu'à ce stade, aucune proposition n'a été formulée par le gouvernement, laissant de nombreux agents dans l'attente de mesures fortes et immédiates.

Pour pallier à cette fin de non recevoir, notre organisation syndicale sollicite de l'administration le recours accru au télétravail, lorsque les missions le permettent. Celui-ci ne doit plus être considéré comme une simple modalité d'organisation, mais comme une véritable mesure de soutien au pouvoir d'achat.

En effet pour l'UNSa, le télétravail permet en outre de réduire de manière immédiate et tangible les dépenses liées aux déplacements domicile-travail, aujourd'hui particulièrement lourdes pour de nombreux agents. Il constitue également un levier d'amélioration des conditions de travail et d'adaptation des organisations aux réalités économiques actuelles. **Nous vous demandons donc d'activer pour notre collectivité sans délai le télétravail exceptionnel comme cela a été le cas à l'été 2025 lors des pics de chaleur.**

Pour les services où le télétravail ne peut pas être mis en place nous demandons que les déplacements des agents qui utilisent leur véhicule personnel soient réduits.

Par ailleurs, **l'UNSa revendique la revalorisation de la prime anti-inflation. Actuellement fixée à 600 euros, son augmentation à hauteur de 900 euros constituerait un soutien concret et adapté face à la perte de pouvoir d'achat.**

De plus, les agents restent dans l'attente d'une revalorisation significative de leur IFSE. Ces mesures contribueraient à soutenir l'engagement et la motivation des équipes, tout en tenant compte des réalités économiques actuelles.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces éléments et de vos réponses aux fortes doléances des agents ».

UN SEUL DOSSIER AUX VOTES LORS DE CE CST

Élections professionnelles 2026

Pourquoi l'UNSa défend un vote simple, sûr et transparent !

Lors de ce CST, l'UNSa a exprimé ses préoccupations sur l'organisation du scrutin de décembre 2026.

Nos constats:

- Une durée de vote de 8 jours trop longue : elle nuit à la lisibilité et à la dynamique électorale.
- L'utilisation partielle de l'IBAN : une donnée sensible, inadaptée et disproportionnée pour s'authentifier.
- Des garanties techniques insuffisamment justifiées au regard du RGPD.

Nos demandes :

- Un scrutin plus court (4 jours ouvrés) pour plus de clarté et d'équité.
- L'abandon total de toute donnée bancaire dans l'authentification.
- Des solutions sécurisées basées sur des identifiants dédiés + double authentification.
- La communication de l'analyse d'impact (AIPD) avant le vote.

Notre priorité :

Garantir la confiance des agents grâce à un système simple, transparent et respectueux des données personnelles, et accessibles à l'ensemble des agents !

L'administration n'a pas entendu nos observations et reste sur ces positions !

Votes des OS sur ce dossier

Pour : FO / CGT

Abstention : UNSa / CFE-CGC-CFTC

Contre : FSU

Nos déclarations sont consultables sur : marseille.unsa-territoriaux.org)

L'équipe Syndicale UNSa

Pour le bureau Josselyne COZZOLINO



INFOS

***L'UNSa s'engage à ne pas polluer vos boîtes mails durant la campagne pour les élections professionnelles, qui se dérouleront donc du 03 au 10 décembre 2026
Les preuves de notre engagement à faire respecter vos droits, à défendre vos conditions de travail, sont visibles au quotidien !***

